Image not found or type unknown

Récupérer un dossier personnel en mairie

Par **asp**, le **15/09/2011** à **22:43**

Bonjour,
J'ai un petit litige avec ma mairie concernant la dérogation scolaire de mes enfants.
J'ai pris contact avec un avocat. Pour lui, pas de souci, mais il lui faut les couriiers...
Le problème est que je n'ai plus rien (c'est cpmpliqué, problèmes de santé, déménagement...)
La mairie, elle, en ravanche a tout : mes courriers et les siens.
Puis je la contraindre à me fournir une copie ? Si oui, sur quelle base juridique ?
Merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés